

Extraits du rapport annuel de la Direction

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **19 (1911)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ration de l'hygiène, coopérer à la lutte contre les épidémies, contre la tuberculose, par exemple. En cas de catastrophes conséquentes, il faudrait que l'on puisse s'adresser en premier lieu à la Croix-Rouge, et nos autorités fédérales devraient pouvoir compter sur son intervention rapide et sûre.

Le médecin en chef termine son intéressante et substantielle conférence par le vœu que la Croix-Rouge forme effectivement — dans notre pays — le lien entre la population et notre armée.

Il nous est agréable de reconnaître combien notre nouveau médecin en chef suit avec sollicitude les travaux et les aspirations de notre Croix-Rouge nationale, et combien il a su intéresser les délégués de toutes les parties de la Suisse par son très intéressant exposé.

Après avoir accepté l'offre de la section de la Haute-Argovie de réunir la prochaine assemblée générale à Langenthal, le président lève la séance à midi.

Peu après, tous les délégués, leurs invités et leurs amis — au nombre de 142 —

se retrouvaient dans la vaste salle de l'Hôtel du Faucon, où Madame Weber leur servit un banquet dont le menu réunit tous les suffrages.

Le président, M. Iselin, sut trouver les mots qu'il fallait pour saluer d'une façon charmante les dames de la Croix-Rouge, et les représentants de l'Etat et de la Ville présents au banquet, pour remercier la section fribourgeoise de nous avoir si bien reçus, et pour élever nos cœurs en un « Hoch »! vibrant à la patrie. Le président de la Croix-Rouge de Fribourg, M. le Dr de Buman, lui répondit de la manière la plus gracieuse, soulignant l'honneur que la Croix-Rouge suisse avait fait à sa ville en acceptant de venir siéger sur les rives de la Sarine. C'est un encouragement pour la jeune section qui a été heureuse de recevoir ses aînées.

Une course au pittoresque barrage de la Maigrauge termina cette belle journée dont tous les participants garderont le meilleur souvenir et une chaude reconnaissance au comité de la Croix-Rouge fribourgeoise.

Extraits du rapport annuel de la Direction (Exercice 1910)

Quatre **nouvelles sections** ont été reçues pendant l'année 1910: *Hinter-Thurgau, Moutier, Soleure et Porrentruy* (section ajoulote de la Croix-Rouge).

Secrétariat général. M. le major Stettler ayant été appelé aux fonctions de gérant des « Rot-Kreuz-Anstalten für Krankenpflege », la Direction l'a remplacé par M. *Edouard Michel* comme comptable de la Croix-Rouge et caissier du secrétariat général. M. Michel est entré en fonctions le 15 novembre 1910.

Nombre des membres. Le nombre des sections a passé de 47 à 51, par suite de l'affiliation des nouvelles sections de Thurgovie, Moutier, Soleure et Porrentruy.

Les *autorités cantonales* qui versent une subvention annuelle à notre société sont au nombre de 20.

Les *communes* inscrites comme *membres corporatifs* sont actuellement au nombre de 539, soit deux de plus qu'en 1909. Les subventions qu'elles allouent à notre société ascendent à fr. 7702.

Les *sociétés* et *corporations* s'intéressant financièrement à la Croix-Rouge suisse étaient en 1909 au nombre de 157; 6 se sont retirées, 2 nouvelles ont été inscrites comme membres corporatifs, de sorte qu'elles sont aujourd'hui 153, avec une contribution globale de fr. 2334. En outre, il faut mentionner comme membres corporatifs les 227 sections de samaritains de l'Alliance suisse, qui, d'après nos statuts, versent une contribution annuelle de fr. 1145.

Les *sociétés suisses à l'étranger* qui adressent régulièrement une subvention à notre société sont restées au nombre de 33.

Les *membres isolés*, dont plusieurs ont été assimilés à de nouvelles sections, ne sont plus que 12 actuellement.

L'état des membres donne le détail de l'effectif des différentes sections. Il mentionne, dans une catégorie spéciale (cat. B), les membres corporatifs qui ne font pas de versements directs à la caisse centrale, mais qui font parvenir des subventions annuelles aux sections.

Finances. Les recettes du *compte-courant* ont été, en 1910, de fr. 87,106.30, tandis que les dépenses n'ont été que de fr. 85,573.10, laissant ainsi un *bénéfice* de fr. 1533.20 porté au compte capital.

Le *compte-capital* accuse, au commencement de l'exercice 1910, un avoir de fr. 174,851.61. Celui-ci étant à la fin de 1910 de fr. 178,579.85, il s'est donc accru de fr. 3728.24.

Entre autres, les banques genevoises Bordier & C^{ie} et Lenoir & C^{ie} ont fait chacune un cadeau de fr. 1000 à la société de la Croix-Rouge.

Le **secourisme** a reçu, de la part de la Société centrale, et pendant l'exercice écoulé, des *subventions en argent*: fr. 2460 à 117 cours de samaritains (1909: 111 cours et fr. 2440); fr. 680 à 33 cours de soins

aux malades (1909: 40 cours et fr. 950); fr. 855 à 28 exercices de campagne (1909: 37 exercices et fr. 983); fr. 600 à trois cours de moniteurs.

Il a été prêté du *matériel d'instruction*:
 85 fois des squelettes (1909: 88; 1908: 73);
 2 mannequins démontables;
 123 fois des tableaux de Bernhard et de Düms (1909: 100; 1908: 102);
 57 fois des sacs sanitaires ou des caisses de pansements (1909: 61; 1908: 47);
 6 fois des brancards (1909: 19);
 20 fois des lits-caisse (1909: 26; 1908: 25).

Au total 293 expéditions, contre 298 en 1909, et 256 en 1908.

En outre, fr. 2020.95 ont été dépensés pour achats, réparations, contrôle et expéditions de ce matériel (1909: fr. 2738.61; 1908: fr. 1642.10).

Il a été fourni 5594 *manuels sanitaires* (1909: 4393), ce qui a coûté à la Croix-Rouge — vu la réduction de 20% accordée sur le prix d'achat — fr. 559.40.

La consommation des *cartouches de pansements* a beaucoup augmenté; il en a été cédé en 1910, 72,762 pièces, contre 54,663 en 1909. Ces cartouches, contrôlées à plusieurs reprises, ont été trouvées excellentes au point de vue aseptique et antiseptique; leur emploi tend à se vulgariser de plus en plus comme pansement d'urgence.

Les rapports avec les *sociétés sœurs* ont été normaux, comme précédemment. La caisse centrale de l'Alliance des samaritains suisses a reçu une subvention de fr. 800; la Société militaire sanitaire et la Société d'utilité publique des femmes suisses, chacune fr. 500, comme pour le précédent exercice.

Les dépenses totales en faveur du secourisme ont atteint, en 1910, la somme de

fr. 10,985.09, contre fr. 10,234.71 en 1909.

Journaux de la société. Ensuite d'une décision prise par la Direction centrale, le journal «Das Rote Kreuz» est devenu bimensuel, dans le format habituel de 12 pages. Le prix de l'abonnement a dû être porté de fr. 3 à fr. 4. Alors que les comptes du journal «La Croix-Rouge suisse» bouclent pour la première fois par un léger bénéfice, le «Rote Kreuz» est en déficit d'un millier de francs. Grâce à la subvention des Ecoles des gardes-malades de Berne et de Zurich, au total de fr. 600, ce déficit n'est pas considérable. Le nombre des abonnés était, fin 1910:

	1907	1908	1909	1910
«Das Rote Kreuz»	3100	3531	4187	3998
«La Croix Rouge suisse»	825	934	1180	1199

La fondation „Rot-Kreuz-Anstalten für Krankenpflege, Lindenhof, Berne“ a publié son troisième rapport annuel. Nous en extrayons ce qui suit: La question d'annexer à la fondation une *Ecole d'infirmiers militaires avec Hôpital militaire*, pendante depuis plusieurs années, a été définitivement abandonnée. Cette solution d'autant plus inattendue que des avant-projets avaient reçu la sanction du Conseil fédéral, provient de l'opposition que l'hôpital militaire a rencontré aux Chambres fédérales. Celles-ci ont demandé des modifications de contrat telles que la Fondation a été obligée de déclarer au Conseil fédéral qu'elle ne pouvait se prêter aux combinaisons demandées par les Chambres. Le Conseil fédéral a laissé dès lors tomber ce projet dont l'élaboration a coûté beaucoup de temps et de peine aux organes de la Croix-Rouge.

Notre société a cherché en cette occasion à venir en aide aux désirs de nos autorités fédérales, au sujet du perfectionnement de

nos infirmiers militaires; nos peines n'ont point été couronnées de succès; nous devons nous en consoler en répétant l'axiome: *et voluisse sat est.*

Les travaux d'*agrandissement du Lindenhof* ont été parachevés en 1910; malgré leur lenteur due à des grèves fomentées par les ouvriers de l'industrie du bâtiment, il fut cependant possible d'admettre des malades dans la nouvelle partie de la clinique, dès le mois d'août. Des réfections durent ensuite être apportées encore à l'ancien bâtiment. Tout a été terminé en octobre, et dès ce moment il nous a été possible de constater combien les transformations ont eu une répercussion heureuse sur la marche de l'établissement.

En mai 1910, la propriété du *Schauenberg*, à proximité immédiate du Lindenhof, devint disponible pour les besoins de la Fondation. Quelques réparations nécessaires furent faites en été, et la nouvelle *Maison des Sœurs* fut ouverte en octobre.

Nos sœurs ont là leurs chambres à coucher, gaies et ensoleillées, tandis qu'au rez-de-chaussée il a été mis à leur disposition des locaux aménagés de façon à leur permettre de se réunir dans des salles confortables, en dehors des heures de leur travail.

Avec l'aménagement du Schauenberg en Maison des Sœurs, la Fondation a fait un grand progrès dans trois directions: Tout d'abord la tranquillité de la Clinique est mieux assurée, puisque les jeunes sœurs peuvent aller prendre leurs ébats en dehors de la maison, entre leurs heures de travail. Ensuite, il était nécessaire de leur procurer des locaux où elles puissent se réunir après leur travail souvent pénible; c'est là qu'elles oublieront momentanément toutes les astringences que réclame la profession d'infirmière. Enfin, c'est grâce à notre maison des sœurs, possédant de nombreuses chambres à coucher, qu'il nous sera pos-

sible de garder plus longtemps nos élèves dans la maison-mère, afin de perfectionner et d'approfondir encore leur éducation. Ce n'est — en effet — que depuis ce dernier

automne, que nous avons pu les garder au Lindenhof, après leurs six premiers mois, et les répartir dans les différents services de la maison. (La fin au prochain numéro.)

La Colonie de travail à Leysin

On parle beaucoup aujourd'hui de la lutte contre la tuberculose, on s'en préoccupe, on cherche à la rendre plus efficace et mieux armée contre ce fléau, qui

à la montagne. Tandis qu'il y aurait immense avantage pour le malade à consolider et assurer sa guérison par un prolongement de séjour à l'altitude, pendant



Bâtiment de la Colonie de travail à Leysin

fait ses ravages dans toutes les classes de la société, dans la jeunesse surtout, brisant des carrières, détruisant des foyers, privant la nation de forces vives.

Des sanatoria ont été construits à la montagne; mais les cures sont longues et pèsent lourdement sur le budget de la plupart des malades et de leurs familles. Beaucoup doivent redescendre dans la plaine à peine guéris et compromettre souvent, par un travail au-dessus de leurs forces et dans des conditions hygiéniques déplorablement le bien qu'ils se sont fait pendant les quelques mois qu'ils ont pu passer

lequel il reprendrait graduellement une vie active.

C'est le but que se sont proposé quelques amis des jeunes gens convalescents, en fondant à Leysin, en 1909, sous le nom de *Colonie de travail*, un atelier qui leur procure un travail rétribué, lequel leur permet de payer tout ou partie de leur pension, et leur fait perdre l'idée si déprimante qu'ils sont des « non-valeurs ».

Le choix d'un métier fut difficile. Il fallait qu'il fût rapidement appris, hygiénique et productif à la fois. La vannerie